

La parentification

De la Thérapie Familiale Contextuelle au Travail Thérapeutique de Réseau



Par Françoise N'Diaye Feuerstoss, extrait d'écrit ponctuant un travail multigénérationnel de 2011-2017



INSTITUT DE FORMATION
À LA THÉRAPIE CONTEXTUELLE



Ecole et Famille
Réseaux Ecole-Famille-Cité

La parentification

La situation de Mme A. a permis un travail innovant lors de la journée de Formation-Action d'octobre 2011, consacrée aux apports de la Thérapie Contextuelle au « Travail Thérapeutique de Réseau », nous avait donné l'idée d'approfondir la notion de "parentification" des enfants.

La professionnelle, Nadia B s'étant présentée une heure en avance sur l'horaire prévu, accompagnée de la famille (Madame et son fils), le Dr Lemaire développe le thème théorique de la parentification en présence de tous (voir extrait ci-dessous).

Le concept de parentification est donc développé ce jour-là en présence de personnes directement concernées, et avec leurs apports.

Notons que, concernant le thème « Thérapie contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau », des choses étonnantes s'étaient produites dès la première rencontre. Par leur énergie créatrice de réseau, leur « force convocatrice », les familles nous montrent le chemin, si on accepte de se faire « balader » un peu.

Nous apprenons que madame A vit sous une tente, dans des bois de Cergy. Nous apprenons aussi comment le fils a aidé sa mère à choisir l'emplacement de la tente ; comment la maman tient le coup car elle sait son fils à l'abri en famille d'accueil, car elle voit des amis, car elle reçoit des visites régulières de la maraude et des visites très réconfortantes de Nadia, ponctuellement accompagnée de membres de sa propre famille ! Membres de la famille de Nadia que Madame A a souhaité d'ailleurs inviter à la « Clinique de Concertation ». La principale du collège est également présente alors que le fils de Mme A. a quitté l'établissement qu'elle pilote depuis plus d'un an. C'est Madame A elle-même qui la rassurera et la réconfortera (pendant une pause de la Formation-Action), lorsque la principale montrera colère et chagrin devant la situation de logement précaire que la maman traverse.

- **L'enfant parentifié¹**

Françoise N'Diaye-Feuerstoss : [...] Dans sa manière de formuler les questions, le Thérapeute Contextuel prend toujours soin de poser l'intergénérationnel, par

¹ Extrait du compte-rendu de la journée n°8 du 13 octobre 2011

« Thérapie contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau. Concepts et outils d'une approche de thérapie familiale au service du travail de réseau »

Formation-Action aux pratiques de réseau en matière éducative, soutenue par la « Clinique de Concertation ». Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Animateurs : Jean-Marie Lemaire, Clinicien de Concertation, Médecin psychiatre, thérapeute familial
Françoise N'Diaye-Feuerstoss, médiatrice dans l'action éducative au Pôle Réseau d'École et Famille
Et référente Formation-Action.

Béatrice de Plinval, Thérapeute familiale à l'association « École et Famille »

exemple : comment circule le partage de responsabilités par rapport au pacte des adultes (parents, grands-parents) ?

Jean-Marie Lemaire : Un enfant qui a un fardeau trop lourd par rapport à sa force, à un moment sur sa route, pourra rencontrer un professionnel qui lui dirait à juste titre : "Ce bagage est beaucoup trop lourd pour toi, il faut t'en débarrasser". Tout l'équilibre est d'arriver à alléger le fardeau, sans dire que pendant tout ce temps où il était hyper chargé, il s'est trompé. Se demander donc comment diminuer sa charge, tout en validant le travail qu'il a fait, même si c'est dans l'excès, en cherchant qui, dans la famille, peut avoir une considération positive pour quelque chose dont le réseau des professionnels dit que c'est trop lourd.

Françoise N'Diaye-Feuerstoss : Cette question est en lien avec l'atelier de cet après-midi sur l'enfant parentifié.

Jean-Marie Lemaire : Dans les situations activatrices d'un passage au travail de réseau avec sa multitude d'intervenants, les frontières sont plus larges que celles du cabinet de consultation et cette question ne peut se limiter au seul thérapeute familial, elle concerne aussi l'enseignant, l'animateur de centres de loisirs... Une des actions de l'enfant a été d'ouvrir cette famille.

En quoi le réseau peut-il lui être reconnaissant de ce travail à risques ?

Comment peut-on travailler dans une responsabilité partagée ?

La notion du réseau devient alors une question presque existentielle, plutôt qu'un processus d'une répartition des fonctions.

Le principe de la Formation-Action est d'éviter de surfer sur les cas, pour ne pas être dans le "c'est comme", et d'être attentifs ensemble aux détails, à ce qui pourrait sembler accessoire dans la distribution de l'attention à cet enfant à travers le réseau.

Avec les familles, c'est très productif de poser des questions sur les dates, pour pouvoir travailler à préparer l'avenir.

Françoise N'Diaye-Feuerstoss : Lorsque j'étais encore enseignante et sensibilisée à cette démarche, j'ai pu mesurer à quel point les enfants, les jeunes gens sont sensibles à cela.

La responsable d'une espace de médiations éducatives et familiales : On se pose la question de comment soutenir un enfant parentifié, sans lui ôter, ou en lui reconnaissant les compétences qu'il a développées grâce à cette parentification excessive.

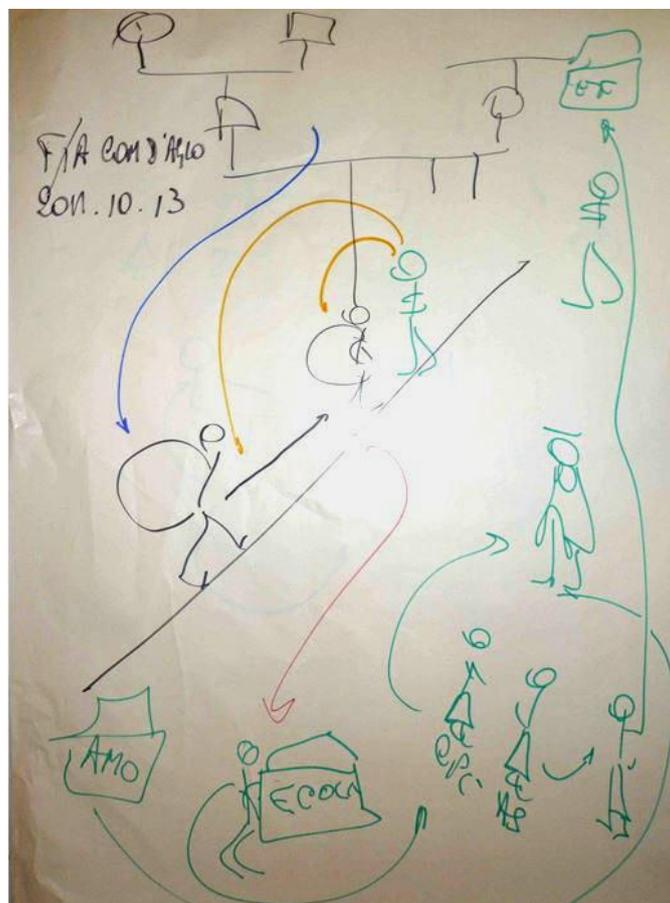
Jean-Marie Lemaire : [...] On sait que, dans toutes les familles du monde, il y a des moments où les parents sont fragiles, des moments qui peuvent être courts ou très longs, où il leur arrive des problèmes de santé, de relation entre eux qui les attristent ou les mettent en colère. Je me souviens d'une maman qui avait un diabète important, ses enfants étaient très inquiets du coma que pouvait faire leur maman, ne sachant pas si elle était en hyper ou en hypoglycémie. Dans une situation comme

celle-là, même si des soins sont adressés à leurs parents, les enfants se font du souci pour eux.

C'est comme si on avait une inversion des choses, on dit « parentification » dans le sens où les enfants vont s'occuper des parents pendant un moment. Cela peut vouloir dire appeler l'ambulance quand la maman est affaiblie ou fragile ou bien s'abstenir de créer des ennuis à ses parents, sans que ce soit très spectaculaire, en restant tranquille dans sa chambre. Il est probable que dans le groupe rassemblé aujourd'hui, il y a une forte proportion d'enfants parentifiés, parce que ceux-là choisissent souvent des professions de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle.

Dans nos références théoriques se trouve principalement la Thérapie Contextuelle, élaborée par un psychiatre hongrois, Ivan Boszormenyi-Nagy, qui dit que la parentification n'est pas un processus anormal, pathologique, mais au contraire que cela fait partie des apprentissages. Pour grandir, n'importe quel enfant doit vivre une telle expérience, s'occuper d'un de ses parents, s'occuper de frères ou de sœurs plus jeunes.

Ce que dit Nagy et que nous reprenons, c'est qu'il faut être attentif à ce que ça soit reconnu, à ce que ces enfants soient crédités pour ce qu'ils ont fait. Ce qui est dangereux, c'est quand ils reçoivent une surcharge de responsabilités et, qu'en plus, ils ne sont pas reconnus, c'est alors que se crée une situation d'exploitation. Il est plus dangereux de ne pas pouvoir aider ses parents que de les aider à l'excès. Dans notre travail d'intervenant, nous rencontrons très souvent des situations représentées comme dans ce schéma.



La surcharge d'un poids de responsabilités sur l'enfant peut venir de ses parents ou bien de ses frères et sœurs, ou encore de ce qu'il se tracasse en raison des difficultés de son grand-père ou de sa grand-mère. L'enfant peut être tout le temps envahi par le souci qu'il a de son frère, ou d'un papa qui rentre en ayant pris trop d'alcool, d'une maman qui pleure tout le temps. C'est souvent à l'école qu'on se rend compte que l'enfant est replié sur lui-même, dort mal, n'a pas de projet parce qu'il ne croit pas en l'avenir, ne vient pas à l'école...

En bon éducateur, on peut être amené, à lui dire : « Arrête-toi là, laisse ton paquet et continue tout seul ». Le risque, c'est qu'on lui dise en même temps qu'il a eu tort de faire tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Et cette non-reconnaissance est dangereuse. Tout le travail, avec la parentification, c'est de doser la reconnaissance avec prudence – les enfants ne demandant pas à en faire une affaire publique : « c'est bien, mais maintenant tu peux passer à autre chose ».

Le tracas de ce qu'une maman puisse trouver un logement, un endroit où pouvoir faire la cuisine, doit à un certain moment passer du côté des professionnels, et ne plus être l'affaire du fils aîné, par exemple. On peut imaginer que toutes ces choses-là soient discutées avec une personne, un professionnel, un éducateur, un psy.

En général, ça ne se passe pas comme ça, des signaux sont donnés à l'école, des enseignants touchés par cette histoire en parlent au conseiller principal d'éducation, qui en parle à l'Assistante sociale, qui en parle à l'infirmière, et on ira vers Ecole et Famille, ou vers un signalement vers le juge, et du juge vers l'AEMO. Toutes les préoccupations vont se retrouver distribuées sur beaucoup de monde, la responsabilité n'est plus l'affaire d'un seul thérapeute, elle est devenue celle de tout monde. [...]